



<http://ffamp.com>

FEDERATION FRANCAISE AMATEUR DE MINERALOGIE ET PALEONTOLOGIE

Agréée Jeunesse et Education populaire

Siret : 398 445 296 00047 RNA : W869004810

Siège social : 30, rue de l'ancienne Mairie 92100 Boulogne Billancourt

La FFAMP organise à Bordeaux du 21 au 23 mars 2019 les 3es Rencontres entre Amateurs et Professionnels en Sciences de la Terre.

But de ces Rencontres Nationales

Dans sa démarche constante de protection du patrimoine géologique, la FFAMP poursuit le dialogue entre amateurs et professionnels en Sciences de la Terre, partageant les actions réussies, permettant des échanges et débattant des préoccupations de chacun sous forme de communications orales.

Une table ronde est également prévue avec la participation de représentants d'industriels, d'amateurs, d'universitaires, d'institutionnels, de passeurs de savoir. Un appel à sujet sera proposé au public pour dégager des thèmes directeurs.

Après Elbeuf en 2015 et Dijon en 2017, ces 3èmes rencontres marquent la volonté de la FFAMP de développer échanges et partages entre amateurs et professionnels des Sciences de la Terre.

Les amateurs sont les membres d'associations, passionnés des Sciences de la Terre.

Les professionnels, ce sont les scientifiques et les musées dont les Sciences de la Terre sont le métier, les exploitants de carrières, les entreprises de travaux publics comme UNICEM (L'UNICEM est la fédération qui rassemble les producteurs de matériaux minéraux) et FRTP (Fédération Régionale des Travaux Publics), les bureaux d'étude, et les représentants de l'état et des collectivités locales qui réglementent et qui gèrent (DREAL, Région, etc).

Le Lieu et les Communications

Les deux premières journées se dérouleront sur le campus de l'Université de Bordeaux à Talence et seront consacrées à des communications et à la table ronde, la troisième journée sera réservée entre autre à des visites géologiques de sites de la région bordelaise.

Les communications, dans un total esprit d'ouverture, seront présentées aussi bien par des amateurs que par des professionnels, couvrant les thèmes proposés. Elles se dérouleront en 20 mn maximum, dont 5 mn de discussion avec le public.

Il est demandé à chaque auteur de rédiger son résumé au format A4 (une page souhaitée), police Times New Roman de 12. Il devra indiquer le titre de la communication, le nom de l'auteur (si auteurs multiples, en gras celui qui présentera). Chaque auteur indiquera son affiliation et son adresse courriel. Le résumé peut-être complété par une illustration (photos, schéma, diagramme) envoyée en fichier séparé, le tout ne dépassant pas l'A4. Les résumés sont à envoyer par internet sous forme fichier au format .doc exclusivement. Vos résumés ainsi que le programme seront inclus dans la brochure qui sera remise à chaque participant au début des journées.

La réservation du temps de communication doit se faire par courriel au plus tôt, et en tout cas avant le 31 janvier 2019. Contact pour informations complémentaires et inscriptions auprès de:

Philippe Raout coordonnateur des 3es rencontres

philippe.raout33@gmail.com

Les informations seront régulièrement mises à jour sur le site ***ffamp.com***, rubrique ***Rencontres 2019***

Cette seconde circulaire sera suivie d'une 3ème en janvier 2019 qui fournira des éléments complémentaires : Lieux précis, plans d'accès et possibilités de restauration et de logement.

Les thèmes de la table ronde

Lors de la table ronde, nous travaillerons sur les points suivants :

- Que doit contenir un protocole d'accord-type, établi entre amateurs structurés/scientifiques et responsables d'exploitation, facilitant un accès aux sites en toute sécurité et en respect avec les contraintes légales des ICPE (Installation classée pour l'environnement).
- La conservation et la diffusion des savoirs
- Thèmes ressortant de la consultation du public, suite à l'appel à question lancé en début de séance.

Les thèmes des communications orales

Nous recherchons des communications traitant de :

- La veille géologique sur les nouveaux chantiers ou travaux publics. Comment coordonner la complémentarité heureuse entre les organismes professionnels, les amateurs disponibles pour faire une première évaluation des sites en chantier et les personnes compétentes pour en assurer l'étude scientifique. Comment les amateurs pourraient-ils aider à la veille géologique sur de nouvelles carrières?"
- Suivi du schéma régional des carrières
- Les aspects juridiques des droits et devoirs des amateurs : droits du propriétaire du sol, demandes d'accès aux sites, droits de propriété des spécimens trouvés. Les responsabilités et les contraintes légales des exploitants industriels (carrières et TP).
- Des exemples de collaboration entre amateurs et professionnels scientifiques dans le cadre du partage de spécimens nouveaux, de fouilles en collaboration. Comment partager avec les scientifiques des découvertes fortuites faites par les amateurs.
- La sauvegarde du patrimoine géologique, un point sur l'INPG et la protection des sites. Protéger un site d'intérêt scientifique, en cours d'exploitation (inventaire par les amateurs, prélèvements de sauvegarde sur sites de travaux publics) ou à l'issue de son exploitation (emplacement réservé, réserve naturelle,...). L'arsenal juridique à disposition de la DREAL.
- Rôle des amateurs dans la diffusion de la culture scientifique auprès du grand public au travers d'expositions, de manifestations, d'interventions en milieu scolaire, d'aménagement de sites, etc.
- Comment constituer une collection d'amateur en la valorisant et en assurer la pérennité.
- Rôle et actions des Réserves Naturelles Géologiques.
- Geoparc : quels rôles donner aux associations d'amateurs.
- Les réciprocitys possibles entre amateurs et industriels (Journées Portes Ouvertes, expositions,..)

Vous pouvez nous soumettre tout sujet non évoqué ci-dessus qui vous semblerait entrer dans le cadre de ces rencontres

Planning des 3èmes Rencontres

Jeudi 21 Mars

9h - 10h30	Accueil des congressistes - Inauguration Présentation des modalités pratiques et appel à questions pour la table ronde.
10h30 - 12h30	Présentation des contributions orales, dont les sujets seront en relation avec la table ronde.
12h30 - 14h00	Repas libre.
14h00 - 15h00	Présentation des contributions orales (suite).
15h00 - 16h30	Table ronde : Échanges sur les questions, les propositions, les contraintes et les solutions.
16h45 - 17h45	Restitution des avancées de la table ronde, débats avec le public et questions diverses. Synthèse de la journée.
18h00 - 20h00	Cocktail d'inauguration.

Vendredi 22 mars

9h00 - 9h30	Accueil.
9h45 - 12h00	Présentation des contributions orales (suite).
12h00 - 14h00	Repas libre.
14h00 - 15h40	Présentation des contributions orales (suite et fin).
15h40 - 16h00	Clôture des débats des 3èmes Rencontres. Rappel des conditions de la journée de sorties de samedi.
16h00 - 18h00	Conférence.
18h00 - 19h00	Verre de l'amitié de clôture.

Samedi 23 mars

- Rendez-vous à 9h30 sur le campus et transfert à Ste Croix du Mont (covoiturage)
- Visite de la falaise aux huîtres à Sainte-Croix-du-Mont et des caves troglodytes de Château Loubens
- Repas tiré du sac
- 14h - 17h : Visites sur les sites de la Réserve Géologique de Saucats – La Brède
- Retour sur le campus de Talence

Nota : cette option présente une limitation du nombre de participants. Une activité additionnelle sera envisagée en cas d'inscription en surnombre.